



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/167

**OBJET : INTÉGRATION DES EXCÉDENTS ISSUS DE LA  
DISSOLUTION DU SYNDICAT DU COLLÈGE MONTESQUIEU  
DE LA BRÈDE DANS LE BUDGET PRINCIPAL**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 13 octobre 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023**

**Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE**

La séance est ouverte.

**Le 19 octobre de l'année deux mille  
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	D		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distantiel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/167

**OBJET : INTÉGRATION DES EXCÉDENTS ISSUS DE LA  
DISSOLUTION DU SYNDICAT DU COLLÈGE MONTESQUIEU  
DE LA BRÈDE DANS LE BUDGET PRINCIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** l'arrêté de la Préfecture du 4 décembre 2008 relatif à la dissolution du syndicat intercommunal pour la gestion et le ramassage scolaire du Collège Montesquieu de La Brède,

**Vu** le courriel du Service de Gestion Comptable de Castres-Gironde en date du 27 juillet 2023, demandant l'intégration de 530€,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Le syndicat intercommunal pour la gestion et le ramassage scolaire du Collège Montesquieu de La Brède a été dissous le 4 décembre 2008.

Le SGC de Castres-Gironde a récemment pris contact avec les services de la collectivité pour intégrer un excédent d'investissement de 530€ dans le budget principal de la collectivité.

### ***Le Conseil communautaire à l'unanimité :***

- Décide de l'affectation de l'excédent de la dissolution comme suit :
  - 001 Résultat d'investissement reporté : + 530€
- Prévoit les crédits au budget principal,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023



**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu